



Mairie de HORBOURG-WIHR

Dossier de déclaration en mairie de location de chambre d'hôte
Dossier de déclaration en mairie des meubles de tourisme
- INFORMATION SUR L'UTILISATION DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL -

La commune de Horbourg-Wihr, responsable du traitement des données contenues dans la demande, que vous avez déposé, vous informe que ce traitement est fondé sur les articles L.324-4 et D.324-15 du code du tourisme et les articles L.324-1-1 I et D.324-1-1 du code du tourisme. Ce traitement répond à une obligation légale, et est donc licite au regard du c) de l'article 6. du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Les données recueillies sont nécessaires à l'établissement par les services de la mairie du récépissé de déclaration de location de chambre d'hôte et du récépissé de déclaration de location de meublé de tourisme.

Elles sont destinées exclusivement à :

- L'agent en charge de recevoir votre déclaration et d'établir le récépissé correspondant,
- L'agent en charge de la tenue et de la publication des listes de chambres d'hôtes et de meublés de tourisme et l'Office de Tourisme (pour l'information du public si vous y avez consenti),
- Aux services de Colmar Agglomération et de la Collectivité européenne d'Alsace (en ce qui concerne la collecte et versement de la taxe de séjour).

En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant.

Ces données seront conservées le temps d'exercice de votre activité de location ou jusqu'à nouvelle déclaration de votre part.

Vos droits

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (dite « Informatique et Libertés ») modifiée ainsi qu'aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) « RGPD », **vous bénéficiez** d'un droit d'accès ; des droits de rectification et de limitation des informations vous concernant ; et du droit de définir le sort de vos données après votre mort et de choisir à qui la collectivité devra communiquer (ou non) les données à caractère personnel concernées.

Pour toute demande d'exercice de droit ou pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, vous devez vous adresser à la Mairie de Horbourg-Wihr – 68180 – 44 Grand' Rue (à l'attention du référent RGPD). Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.

Si vous souhaitez plus d'informations sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/>

Vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données la commune de Horbourg-Wihr via le formulaire de contact suivant : <https://www.agirhe.cdg54.fr/TDB/rgpd.aspx>.

Note d'information à conserver par le propriétaire déclarant

(Version du 30/01/2023)

Mairie de Horbourg-Wihr – 44 Grand' Rue – 68180 – Tél 03 89 20 18 90 – mairie@horbourg-wihr.fr